

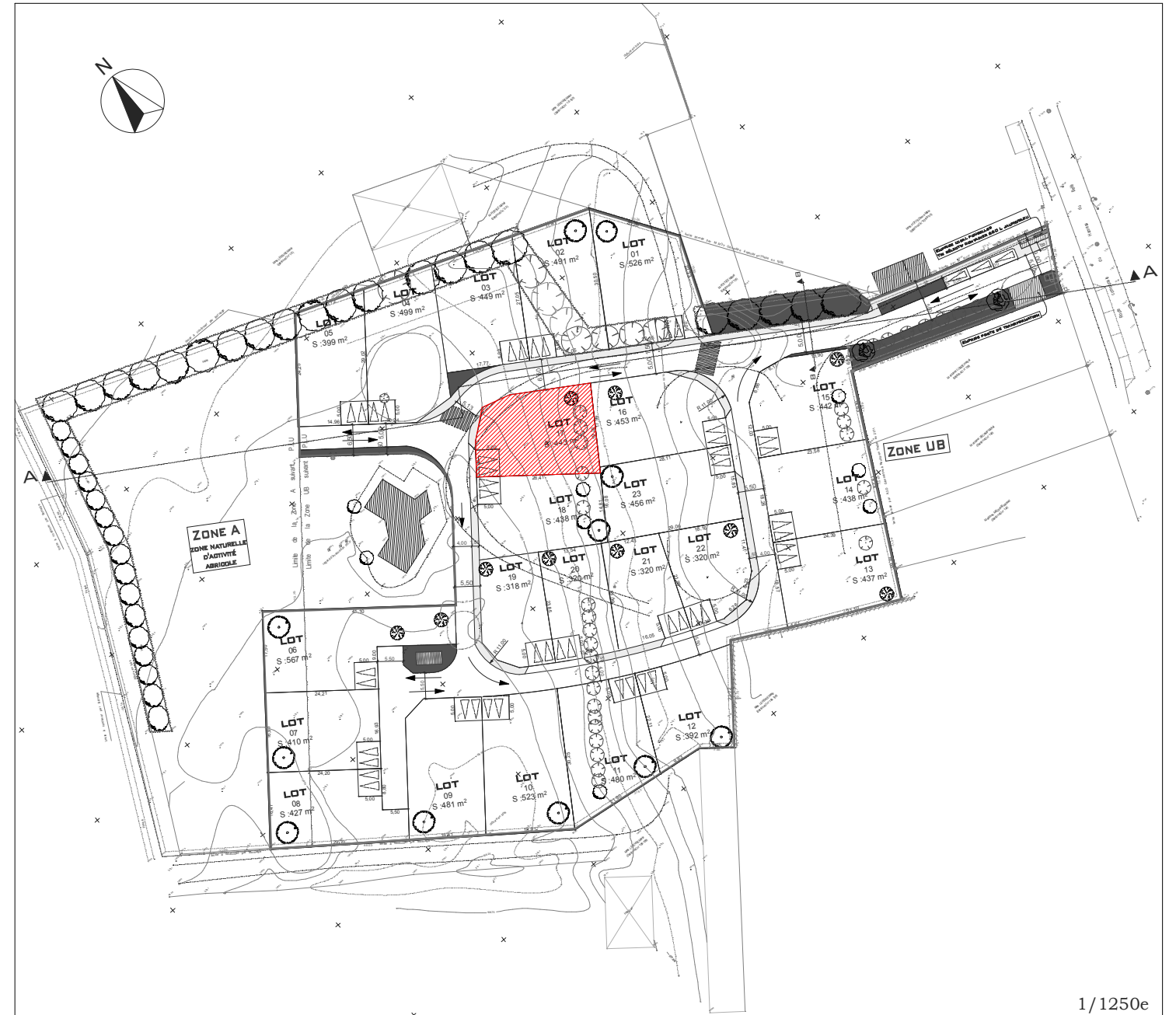
# DEPARTEMENT DE L'OISE

Commune de Neully-En-Thelle

" 10 Rue le Hameau du Bellé "

## PLAN DE COMMERCIALISATION

**LOT 17 : 443 M<sup>2</sup>**



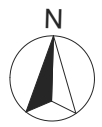
ARCHITECTE COORDINATEUR, CHARGÉ DU CONTRÔLE DES DÉPÔTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN MATIÈRE RÉGLEMENTAIRE ET DU RESPECT DES PRÉSCRIPTIONS ARCHITECTURALES:

**JACQUES DELANDY**  
16 RUE AMPÈRE 95300 PONTOISE  
TÉL. 01.34.24.00.61 FAX. 01.34.24.08.06

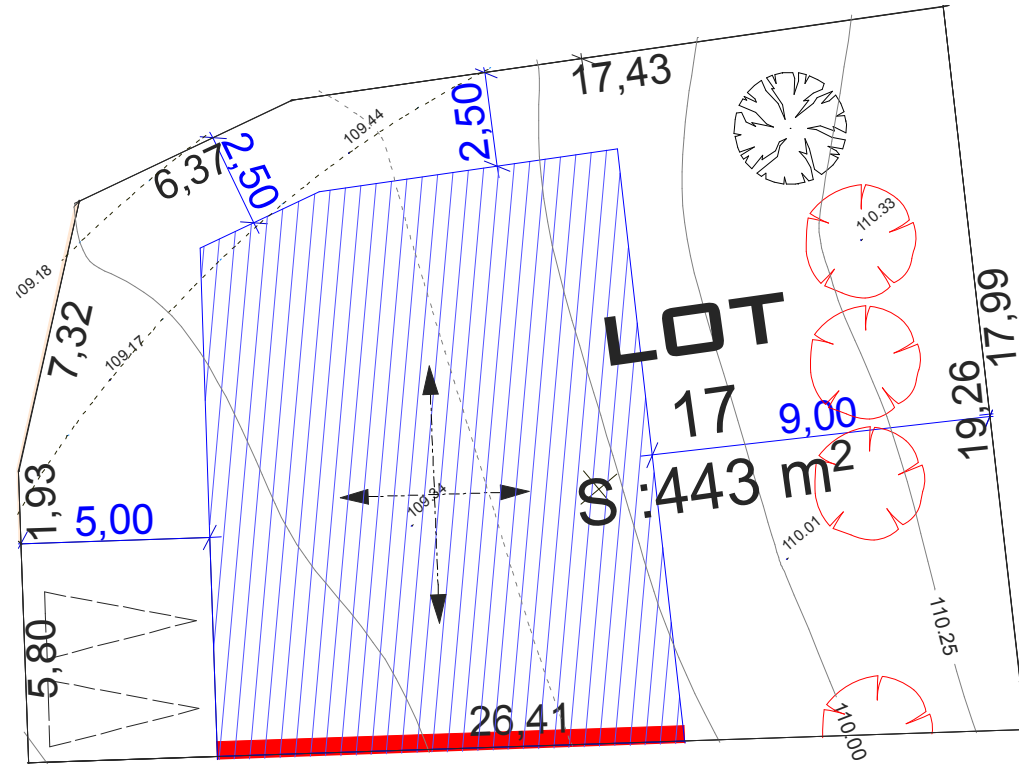
**MAITRE D'OUVRAGE**  
**GUISSET CONSEIL**

14, RUE SAINT LAZARE  
95290 L'ISLE ADAM  
TÉL : 01 41 31 91 01  
FAX : 01 41 31 91 09  
E-MAIL:  
GUISSET-CONSEIL@WANADOO.FR

PLAN CONTRACTUEL, CONCERNANT LES PLANTATIONS, LES CLOTURES ET LES PÉRIMÈTRES D'IMPLANTATION.  
PLAN NON CONTRACTUEL CONCERNANT LES CÔTES ET LES SURFACES. ELLES SONT SUSCEPTIBLES DE CHANGEMENTS MINEURS APRÈS PROCÈS-VERBAL DE BORNAGE D'UN GEOMÈTRE EXPERT



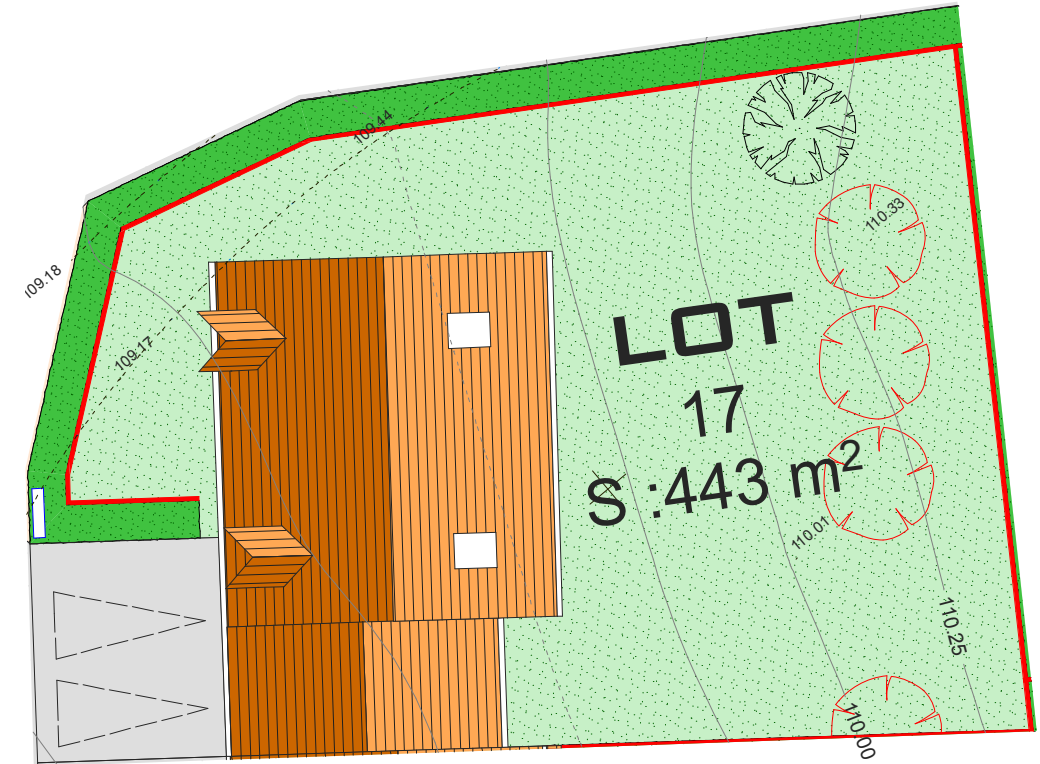
# PERIMETRE D'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION



1/200e

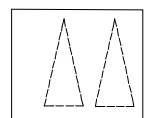


# HYPOTHESE D'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION ET DES CLOTURES



1/200e

## LEGENDE :



PLACES DE STATIONNEMENT PRIVÉES SUR PARCELLE ESPACE PRIVÉ NON CLOS



LIMITE D'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS DE 5M PAR RAPPORT À L'ESPACE PUBLIC



POMPE DE RELEVAGE ÉGOUT EU



OBLIGATION DE S'ALIGNER EN LIMITE SÉPARATIVE



ARBRES A SUPPRIMER



ARBRES A CONSERVER



ARBRES A PLANTER



POSITION MAXIMUM DES PLANTATIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SÉPARATIVES

## LEGENDE :



PLACES DE STATIONNEMENT PRIVÉES SUR PARCELLE ESPACE PRIVÉ NON CLOS



OPEN SPACE VÉGÉTALISÉ NON CLOTURÉ PRIVATIF



JARDIN PRIVATIF CLOS



GRILLAGE 1.20M SEUL



GRILLAGE DE 1.20M DOUBLÉ D'UNE HAIE VÉGÉTALE DE 1.60M MAX A FLORAISON DÉCALÉE 50% CADUQUE 50% PERSISTANT A LA CHARGE DE L'AMÉNAGEUR SUR OPEN SPACE ET A LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR EN FOND DE PARCELLE ET LIMITE SÉPARATIVE

GRILLAGE 1.20M SEUL



ENTRE LIMITE SÉPARATIVE DE L'OPEN SPACE ET DE L'ESPACE VERT CLOS AINSI QU'ENTRE PIGNON DES CONSTRUCTIONS. CLÔTURE ET PORTILLON À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR.



POUR LES LOT 16/17/19/22, GRILLAGE DE 1.20M DOUBLÉ D'UNE HAIE VÉGÉTALE DE 1.60M MAX EN RETRAIT DE 1.00M PORTILLON ARASE HORIZONTALE DE 1.30M EN BOIS PEINT, SERRURERIE BLANC OU GRIS ANTHRACITE.



LIMITE OPEN SPACE ET VOIE DE CIRCULATION CLÔTURE PRAIRIE DE 0.50M DE HAUT ET LISSE BASSE EN BÉTON BLANC.



MURET TECHNIQUE ENDUIT AVEC RECOUVREMENT PIERRE RECTANGULAIRE TON SABLE